



Monsieur Jean CASTEX  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Paris, le 6 janvier 2021

*Réf : 2020-500*

Monsieur le Premier ministre,

A plusieurs reprises, nos deux groupes parlementaires vous ont sollicité, ainsi que votre gouvernement sur votre stratégie vaccinale et ses modalités pratiques. Ainsi :

- le 13 octobre dernier, le groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale vous a interpellé, par la voix de notre collègue Boris Vallaud, sur les dispositions pratiques que vous comptiez déployer, constatant le retard déjà pris par la France par rapport à plusieurs pays européens.

Le ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de répondre, a alors dénoncé une question qu'il a qualifiée de polémique, et a conclu : « rassurez-vous, tout est en cours de préparation sur ce sujet ».

- Le 10 novembre, notre collègue Chantal Jourdan, vous a à nouveau sollicité lors d'une séance de questions au gouvernement. Le secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé s'est contenté d'indiquer que « notre pays n'est pas en retard », appelant par la suite à « ne pas faire de polémiques à propos d'un vaccin qu'on n'a pas encore trouvé ».
- Le 12 novembre, le groupe Socialistes et apparentés a déposé une proposition de résolution « visant à mettre en place une stratégie de vaccination nationale contre le Covid-19 anticipée et organisée, définissant précisément les conditions d'approvisionnement, de stockage, d'allocation et de distribution », qui recensait plusieurs conditions à remplir pour réussir la vaccination.
- Le 19 novembre, le groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain du Sénat par la voix de Rachid Temal soulignait dans une question au gouvernement l'urgence absolue de décliner rapidement un plan clair, net et précis de vaccination à l'échelle nationale.

- Le 17 décembre, dans le cadre du débat sur la stratégie de vaccination qui s'est déroulé au Sénat, Bernard Jomier, au nom du groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain soulignait l'importance d'une campagne de vaccination qui ne devait oublier personne et qu'elle ne pouvait pas se limiter aux populations à risques.

Répondre à ces questions aurait permis de rassurer sur la capacité du gouvernement à organiser la vaccination à l'échelle de notre pays. Au lieu de cela, plusieurs ministres se sont contentés de qualifier de « polémiques » nos interrogations.

En ce début d'année, votre gouvernement et vous-même êtes malheureusement rattrapés par la réalité. A ce jour, seules 7000 personnes ont été vaccinées en France, contre plus de 1 million au Royaume-Uni, 265 000 en Allemagne et plus de 1 million en Israël qui affiche un rythme de 100 000 vaccinations par jour.

Face à cette situation, la communication de l'exécutif est pour le moins chaotique :

- Le 29 décembre, le ministre des Solidarités et de la Santé déclare au journal télévisé de France 2 que cette stratégie vaccinale, à rebours de celle de tous nos grands voisins, est mûrement réfléchie : « ce délai, je l'assume, il est même revendiqué ».
- Mais cinq jours plus tard, le Président de la République fait savoir sa « colère », dans les colonnes du Journal du dimanche, concernant les choix opérés.
- Depuis, le mot d'ordre du gouvernement est « d'amplifier, accélérer et simplifier » la campagne de vaccination, avec notamment un élargissement des publics prioritaires.

Ce triple mot d'ordre nous laisse dubitatif alors qu'il existe de fortes incertitudes concernant les livraisons de vaccins dans tous les territoires, auxquelles s'ajoutent des difficultés logistiques insuffisamment anticipées et un manque de médecins disponibles pour assurer les consultations prévaccinales.

De surcroît, votre gouvernement se refuse à s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire des élus locaux, privilégiant des procédures excessivement verticales et centralisées et reproduisant ainsi les erreurs faites dans les premiers mois de la crise sanitaire.

La vaccination massive est la voie la plus efficace pour enfin sortir de cette crise sanitaire, aux conséquences économiques et sociales désastreuses. Par vos choix, nous n'en prenons pas le chemin. Après le fiasco des masques et les retards des tests, nous ne pouvons nous permettre la bérézina des vaccins.

Aussi, en application de l'article 50-1 de la Constitution, nous vous sollicitons pour que vous puissiez faire, dans les plus brefs délais, une déclaration devant le Parlement, afin de nous préciser les voies et moyens que vous comptez mettre en œuvre pour corriger le retard qui a été pris par la France en matière de vaccination et les conséquences graves qui en découlent pour nos concitoyens.

Vous n'avez pas souhaité soumettre votre déclaration du 16 décembre sur la stratégie vaccinale à un vote. Aujourd'hui, étant donné la gravité de la situation et les manquements du gouvernement, il nous paraît indispensable que la déclaration que nous demandons soit soumise à un tel vote qui permettra au Parlement de véritablement exprimer son accord ou son désaccord sur le contenu de vos annonces. Votre stratégie depuis un mois consiste à multiplier les conseils de défense. En procédant ainsi, vous vous soustrayez à la délibération collective que vous avez pourtant appelée de vos vœux dans votre déclaration du 16 décembre et échappez au contrôle que tout parlement, dans une démocratie, a la responsabilité d'exercer.

Si, une fois de plus, vous refusez cette transparence et le vote qui y est associé, nous nous réservons la possibilité d'utiliser tous les mécanismes que la Constitution met à notre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de toute notre considération.

**Patrick KANNER**, sénateur  
Président du groupe Socialiste,  
Ecologiste et Républicain



**Valérie RABAULT**, députée  
Présidente du groupe Socialistes et  
apparentés

